

Je rappelle que pour des interventions de secours à personnes, nous intervenons sur les communes du Cordonnet et de Bonnevent-Velloreille.

Tous les sapeurs-pompiers du centre contribuent à la bonne marche du CPI. Ils peuvent être fiers du respect de leur engagement et du travail accompli au cours de cette année. Mais nous sommes toujours demandeurs de volontaires. Ainsi, si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez obtenir des renseignements sur l'activité de sapeur-pompier volontaire, n'hésitez pas à me contacter au 06.13.77.00.90

Pour conclure, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour l'accueil que vous nous réservez chaque année lors de la distribution des calendriers. Je n'oublie pas d'associer à ces remerciements les familles, épouses, époux, compagnes ou compagnons qui indirectement participent largement à l'engagement de leur conjoint.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette année 2021, qu'elle vous soit joyeuse, stimulante et apaisée.

Soyez assurés de notre entier dévouement.

Sergent-Chef Julien OLIVIER.

L'entretien des chemins ruraux

En décembre, la commune a missionné l'entreprise Renaud pour effectuer l'entretien des chemins ruraux (ainsi que la route de Grachaux) en réalisant une bonne taille des arbres qui obstruaient le passage des tracteurs, engins et du bus scolaire.

Pour l'année 2021, des travaux vont devoir être réalisés sur le revêtement de certains chemins ruraux qui sont fortement détériorés (Cf. ci-dessous le chemin du « tour du château »).

Un peu d'histoire :

La commune de Oiselay-et-Grachaux compte 22 Kms de chemins ruraux qui étaient gérés par l'Association Foncière ; à cette époque les propriétaires de terrains jouxtant les chemins payaient une taxe pour les entretenir. L'AF avait son propre budget totalement indépendant de celui de la commune.

A la dissolution de l'AF (en 2014), les chemins ont été, de fait, intégrés dans le domaine privé de la commune et depuis aucune taxe n'a été prélevée. Si bien que peu de travaux ont pu être réalisés (de l'entretien d'élagage une année sur deux, la première partie du chemin coté Nouelottes et du « rebouchage » de trou en tout venant au coup par coup). Aujourd'hui un certain nombre de ces chemins ont besoin de travaux conséquents.



Et maintenant ?

L'équipe municipale veut travailler avec les propriétaires et les exploitants à la mise en place d'un système, dans lequel la commune participerait, pour pouvoir les entretenir.

Il s'agirait d'une taxe, liée à ces chemins, mise en place en concertation avec les propriétaires fonciers de la commune, les agriculteurs exploitants les terrains concernés et tout autre usager amené à utiliser ces chemins.

Un bon entretien des chemins sera apprécié de tous : exploitants, propriétaires, promeneurs, affouagistes etc.